

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: 20 c. Faits divers: 30 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAURENT & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office des Publications.

BOURSE DE PARIS DU 7 MAI Cours à terme de 1 h. 17, cotations par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Italien 5 0/0, etc.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 7 MAI 6 MAI

Table with columns: Service particulier, 7 MAI, 6 MAI. Rows include Act. Banque de France, Société générale, etc.

DEPÊCHES COMMERCIALES New-York, 7 mai. Change sur Londres, 4 3/8 25; change sur Paris, 5 1/2 = 100.

DEPÊCHES DE MM. SCHLAGDENHAUFEN et C^{ie}, correspondants à Roubaix par M. Bulteau-Crompeux.

LETRE DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 6 mai 1879. Tous les journaux — sauf les apologistes de la Commune et ceux qui ne pardonnent pas aux vainqueurs de mai 1871 — déplorent la mort maintenait trop réelle, du général Félix Douay.

Immolation PAR M^{lle} EVANGÉLINE D'ORR. Ambroise longe les rues de la Cité. Il arrive sur le parvis de Notre-Dame et s'achemine vers l'Hôtel-Dieu.

Immolation (continued). Ambroise longe les rues de la Cité. Il arrive sur le parvis de Notre-Dame et s'achemine vers l'Hôtel-Dieu. Elle tombe de sa chaise, et se sent mourir.

choses dont les journaux n'ont pas parlé. Peu de temps après nos désastres, je voyageais en chemin de fer, à travers les régions occupées par les Allemands; et dans le même wagon que moi se trouvait, entre autres voyageurs, un officier en bourgeois qui croyait bien n'être connu de personne.

J'avais de bonnes raisons pour ne point partager l'ignorance de mes compagnons, et, je l'avoue, un peu pour savoir ce qu'allait dire le général Douay — car c'était lui — je me mis à parler de la dernière campagne, de nos revers, de la difficulté de nous relever et de préparer la revanche.

Le général levait les épaules. Et tout-à-coup: « Ah! Monsieur, la guerre est bien facile à faire, quand on a seulement la moitié des choses qu'il faut pour cela. Quand tout le monde était abattu, il avait confiance... Et, le regardant, je me disais: La confiance est la première condition du succès! »

Vous avez lu les édifiants récits sur la mort du général: c'est la mort du soldat chrétien. Comparez ce calme, cette confiance, ces recommandations touchantes, à l'agitation, au désespoir ou au mutisme sinistre du libre-penseur!

M. Jules Ferry harcelé toujours ses collègues du cabinet, pour obtenir l'annulation des vœux émis par les conseils généraux contre ses projets de loi. Il ne paraît pas, jusqu'à présent, que les vœux de M. J. Ferry aient beaucoup de chances d'être accueillis, les ministres se rendant assez bien compte de la singularité d'une décision qui laisserait debout toutes les manifestations favorables aux projets et bifferait toutes les autres.

Le gouvernement continue sa politique économique et commerciale, laquelle consista à ne rien vouloir. On lit encore, ce matin, dans les feuilles: « Au dernier conseil des ministres, on s'est occupé longuement de la question des traités de commerce. Aucune décision n'a été prise. »

C'est évidemment un cliché, et qui peut servir longtemps encore, le gouvernement paraît-il peut attendre. Le gouvernement, oui, mais les intérêts en souffrance sont un peu plus pressés.

Le collaborateur masqué de M. de Girardin, Amicus commence à compliquer un peu ses formules ministérielles. Maintenant il admet un cabinet-bicéphale. « Ou certes, dit-il, M. de Freycinet; mais M. Gambetta aussi! L'un aux travaux publics, l'autre aux finances. Tous les deux grands maîtres de la fortune nationale, celui-ci pour la faire, celui-là pour employer. »

C'est M. Pouyer-Quertier, disons-nous hier à la société des agriculteurs du Nord récemment créée à Lille, c'est M. Pouyer-Quertier défenseur du travail national, et non pas M. Tirard ministre libre-échangiste, qui conviendrait à votre banquet du prochain congrès régional.

La Société reconnaît-elle son erreur? est-elle disposée à donner satisfaction à l'opinion publique? M. le sénateur-maire de Lille, qui avait, vendredi soir, invité pour le lendemain plusieurs de nos concitoyens à venir s'entretenir avec lui, comprend-il, — maintenant qu'il connaît la déclaration libre-échangiste faite par M. Tirard aux Chambres de commerce, — comprend-il qu'il fait, lui aussi, fausse route?

Nous ignorons encore, mais nous ne devons plus l'ignorer longtemps. En attendant, nous recommandons à la Société des agriculteurs du Nord les deux notes suivantes du Moniteur, d'autant plus importantes que ce journal est complètement impartial dans la question: Moniteur du 3 mai. — M. Pouyer-Quertier, l'apôtre, ou, pour parler plus exactement, l'athlète de la protection, a pris la parole hier à la réunion du Grand Hôtel.

Nos lecteurs savent que nous apportons dans les discussions de cet ordre une absence complète de parti-pris. Nous ne sommes ni avec les protectionnistes, ni avec les libre-échangistes absolus: nous ne voulons sacrifier ni l'intérêt du consommateur ni celui du producteur, convaincus que nous sommes qu'il faut plutôt chercher à les concilier, puisque tous les citoyens, à de rares exceptions près, réunissent en eux cette double qualité de producteur et de consommateur, que l'on cherche bien mal à propos à opposer l'une à l'autre. Nous sommes donc mieux placés que personne pour porter sur le discours de M. Pouyer-Quertier un jugement impartial.

Quelques-uns des arguments invoqués par M. Pouyer-Quertier nous semblent plus difficiles à résumer que ceux qu'on est accoutumé à rencontrer dans la bouche des partisans de la protection: « S'inspirant de cette vérité que l'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur viennent se confondre pour l'immense majorité des citoyens, et que, si l'on a intérêt, l'ouvrier a expliqué qu'un ouvrier, par exemple, n'est pas moins intéressé que son patron à ce qu'on mette sur certains produits étrangers des droits qui permettent aux produits nationaux de soutenir la concurrence. L'ouvrier est intéressé, en effet, à ce qu'il ne soit pas dépossédé de son salaire, et les mêmes droits qui maintiendront ses profits au patron conserveront à l'ouvrier l'intégrité de son salaire. »

Qu'est-ce que l'aisance pour l'ouvrier? C'est le rapport qui existe entre son salaire et le prix des choses nécessaires à la vie. Si les choses nécessaires à la vie sont à bas prix, et si les salaires sont élevés, le bien-être de l'ouvrier est à son maximum. Si les choses nécessaires à la vie sont à bas prix, et si le salaire de l'ouvrier est en même temps peu élevé, son sort est moins heureux que si les choses nécessaires à la vie étaient, plus chères, et si les salaires étaient en même temps plus élevés.

On ne peut pas invoquer d'argument plus fort contre les conventions commerciales faites pour un long terme un pays à un autre. Non, il ne faut pas que notre pays soit le de fait de perdre son indépendance; non, il ne faut pas que notre pays, dans la situation que les revers lui ont faite, dépende de l'indépendance de l'étranger. Car si le lien sur un point, il se lie sur les autres, et peut-être lui faire dépendre du bon vouloir de l'étranger, de sa condescendance, de sa générosité, des industries et des ressources nécessaires à sa défense? « Dans les traités de commerce, disait précisément hier M. de Bismarck au Reichstag, la question qui se pose est toujours celle-ci: « Qui des deux nuira à l'autre? »

Et puisqu'aussi bien d'autres puissances, et celles-là même avec qui nous pourrions un jour être en guerre, ont des intérêts dans une grande guerre, reviennent au régime de la protection, pouvons-nous persévérer dans le régime du libre-échange? Il y a une liaison plus étroite que l'on ne croit entre la politique extérieure d'une nation et sa politique commerciale. On se rappelle qu'en 1875, M. Gambetta a été nommé député de Lille, grâce à l'écho du Nord et au Progrès du Nord. O passion républicaine, voilà de tes coups! On nommait un libre-échangiste de la veille, un libre-échangiste qui, une fois élu, a gardé encore moins de mesure, et qui devait imprimer entre autres choses dans son journal la République française, le 20 juin 1878: « Que viennent soutenir les fileteurs dans l'enquête? qu'ils sont ruinés, ou peu s'en

faut; qu'ils paient le charbon, les machines, la main-d'œuvre, le lin ou le coton, peut-être plus cher que leurs concurrents étrangers? Eh bien! si tout cela est vrai, QU'ILS LIQUIDENT! »

Si l'on persiste à inviter M. Tirard, nous demandons que l'on invite aussi M. Gambetta... et le prince de Galles! H. LEFEBVRE. Le Comice agricole de Lille, vient d'adresser la circulaire suivante, à toutes les sociétés d'agriculture de France. COMICE AGRICOLE DE LILLE Résumé des discussions et délibérations relatives aux tarifs douaniers. (Janvier, Février, Mars 1879)

Le Comice agricole de Lille, justement ému de la situation désastreuse faite à notre agriculture par les traités de 1860 et les tarifs douaniers en vigueur en France et dans les principaux pays, qui facilitent les importations étrangères sans garantir à nos exportations la réciprocité, vient de consacrer un grand nombre de ses séances à l'examen approfondi de cette situation. M. Ch. Guernonprez a présenté un rapport général et scrupuleusement suivi, résumé et commenté ce qui a été dit et écrit par les agriculteurs, les économistes, les hommes compétents.

Le travail très-volumineux et qui est basé sur les statistiques et sur des chiffres authentiques comprend: 1° L'exposé de tout ce que produit l'agriculture française; 2° L'énumération de la production dans certains pays étrangers; 3° La fixation du coût de la culture en France, et du prix de revient; 4° Le mode de culture aux Etats-Unis et le prix de revient; 5° La comparaison des importations d'avec les exportations en France.

Le résultat de la comparaison des tarifs douaniers établis en France et dans les principaux pays que si le blé est reçu en France avec un droit d'entrée de 0.60 centimes aux 100 kil., nos blés, pour entrer en Italie, doivent payer 4.30, aux Etats-Unis 2.94, en Espagne 4.32, etc., de même pour nos autres produits de la culture. M. Ch. Guernonprez démontre clairement que la conséquence est: 1° l'envahissement de nos marchés par les produits étrangers; 2° l'abaissement du prix de vente de nos produits; 3° inévitablement la ruine prochaine de la culture en France.

Examinant ensuite les voies et moyens qui ont été présentés, étudiés, discutés, pour parer à la désastreuse perspective qui se découvre aux yeux de tout homme de bon sens. M. Ch. Guernonprez passe en revue les théories des libre-échangistes, des partisans du rétablissement de l'échelle mobile, les palliatifs préconisés par M. Barrot, par M. Lecouturier, par tant d'autres écrivains, et enfin les craintes de ceux qui pensent au renchérissement des denrées; aux phrases hypothèses des chiffres et des faits et prouve, chiffres à l'appui, d'une façon péremptoire, irréfutable qu'il y a de l'intérêt des masses de la France à ce que les théories, mais par des moyens pratiques et raisonnables l'agriculture en France et que c'est l'ouvrier qui, le premier, a intérêt à ce que la culture soit non une cause de ruine pour ceux qui s'y adonnent, mais la source de cette prospérité honnête qui, à tous, apporte l'aisance, assure le bien-être.

M. Ch. Guernonprez a consacré la troisième partie de son travail à l'examen des tarifs douaniers perçus en France; il expose la raison qui les a fait établir il indique pourquoi, comment et dans quelle mesure ils devraient être relevés. Résumé résumant en quelques considérants, l'étude complète, impartiale et faite, il propose l'établissement d'un droit compensateur de 10 pour cent sur tous les produits de la culture et l'emploi par le gouvernement de tout le total de cette perception au dégrèvement des charges qui pèsent sur les produits de l'agriculture française.

Le Comice a abordé ensuite l'examen de la situation exceptionnelle faite à certains produits de la culture; plusieurs rapports spéciaux ont été lus et déposés. M. Vallet-Roux qui est un défenseur compétent de la question linière et a déjà fait sur cette question des communications intéressantes, a présenté un rapport des plus remarquables au double point de vue de la production et de la protection qu'il réclame à juste titre. M. Beaucarne-Leroux a donné connaissance d'une étude sur la culture des tabacs, les avantages qu'elle présente dans les assemblées, sa situation et ce qui lui semble devoir être fait pour la relever. M. Ch. Guernonprez, au sujet des débats qui ont eu lieu à la Chambre des députés à propos du traité Franco-Austro-Hongrois, a fait un rapport sur la plantation du houblon dans le Nord; après avoir constaté que la plantation du houblon a été une source de richesses pour nombre de cultivateurs, et est devenue depuis quelques années une source de déboires, il est donné un résumé de la production et de l'exportation et des importations et ce qui résulte. Il établit par deduction qu'il est grand temps, d'appeler sur cette culture toute la sollicitude de nos mandataires, si nous ne voulons avant peu voir disparaître cette source de production.

M. Buttin qui, dans l'étude de la situation faite aux produits de l'agriculture par les importations considérables des productions étrangères, a constamment réclame l'élevation modérée du droit fixe et la perception d'un remanement presque complet soit dans les recettes, soit dans les dépenses publiques, donne satisfaction aux justes réclamations des paysans, s'est spécialement occupé des producteurs et des produits de la betterave. Il a proposé de cette question qui compte de nombreux et de compétents défenseurs, montré les dangers que courent les producteurs, les distillateurs et les fabricants de sucre si une législation intelligente ne vient bientôt par une diminution de charges, par des droits compensateurs à l'entrée de nombreux et l'envahissement de la production étrangère, faciliter les productions locales, assurer la main-d'œuvre, et donner ainsi les moyens de répandre le bien-être.

M. Colette a bien voulu apporter le concours de son expérience. Il s'est intéressé dans la question à des sucres, en examinant les lois nouvelles et l'avenir qu'elles ménageaient à nos distillateurs et par suite aux producteurs de la betterave. Il a signalé la faute qu'allient commettre nos députés en votant la loi en faveur des bouilleurs de cru et il a conclu à ce que nos mandataires fussent éclairés sur la situation nouvelle qui allait être créée.

Ces rapports et ses études qui sont publiées in-extenso dans les annales du Comice, ont été le sujet de nombreuses et intéressantes observations et ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Comice de Lille. Ils ont voté des remerciements aux rapporteurs qui ont été leurs intermédiaires fidèles en faisant un exposé vrai de la situation désastreuse de nos campagnes, et en développant les moyens propres à y porter remède.

A l'unanimité, le Comice agricole de Lille, sur la proposition de M. Ch. Guernonprez, a pris la délibération suivante: « Considérant que les produits étrangers, entrant et circulant en France, profitent de nos routes, de nos canaux, de nos chemins de fer, jouissent de la sécurité que donne notre organisation militaire, administrative et judiciaire; « Considérant qu'il n'est pas logique quand, pour maintenir ces avantages, on est forcé de charger d'impôts les produits indigènes, comme on a dû le faire depuis quelques années, de décharger les produits étrangers; qu'il est au contraire de toute justice que ces produits contribuent aux frais de notre organisation nationale et supportent leur part de ces frais en raison des facilités et des garanties dont ils profitent; « Considérant que des rapports qui précèdent il est établi que l'on peut équitablement évaluer la taxe des charges diverses qui pèsent sur tous les produits de la culture, à dix pour cent de leur valeur au cours de ce jour; « Considérant que des rapports qui précèdent il est établi que l'on peut équitablement évaluer la taxe des charges diverses qui pèsent sur tous les produits de la culture, à dix pour cent de leur valeur au cours de ce jour; »

l'événement de la veille, il était en crainte et en tremblement perpétuel. — Suivez-moi, lui dit Ambroise; quel qu'un vous demande. — Je ne veux pas vous suivre, répond Benoit atterré et convaincu qu'on veut l'arrêter. Sa résistance donne des soupçons à Ambroise. — Si c'était vrai! pensait-il en serrant les poings. Il se domina pour accomplir sa mission. — Venez, répéta-t-il avec force, il ne vous sera fait aucun mal, j'en jure sur ma vie; mais il y a quelqu'un qui réclame impérieusement votre présence. — Ce n'est pas chez moi? reprit Benoit se trahissant de plus en plus dans son effroi. — Non, ce n'est pas chez vous, dit Ambroise avec dégoût, car ses soupçons se changeaient en certitude. A demi rassuré et d'ailleurs bien décidé à échapper à son conducteur s'il voyait l'ombre d'une supercherie, Benoit se leva et sortit. Ils traversèrent silencieusement les rues honteuses qui conduisent à l'Hôtel-Dieu. Benoit à l'aspect du saint édifice sentit ses jambes fléchir, il devint la vérité. — Elle est là, balbutia-t-il avec terreur. — Misérable! pensa Ambroise dont le visage se couvrit d'une sueur froide, c'est bien lui qui l'a frappée puisqu'il devine qu'elle est là.

On ne peut pas invoquer d'argument plus fort contre les conventions commerciales faites pour un long terme un pays à un autre. Non, il ne faut pas que notre pays soit le de fait de perdre son indépendance; non, il ne faut pas que notre pays, dans la situation que les revers lui ont faite, dépende de l'indépendance de l'étranger. Car si le lien sur un point, il se lie sur les autres, et peut-être lui faire dépendre du bon vouloir de l'étranger, de sa condescendance, de sa générosité, des industries et des ressources nécessaires à sa défense? « Dans les traités de commerce, disait précisément hier M. de Bismarck au Reichstag, la question qui se pose est toujours celle-ci: « Qui des deux nuira à l'autre? »

Et puisqu'aussi bien d'autres puissances, et celles-là même avec qui nous pourrions un jour être en guerre, ont des intérêts dans une grande guerre, reviennent au régime de la protection, pouvons-nous persévérer dans le régime du libre-échange? Il y a une liaison plus étroite que l'on ne croit entre la politique extérieure d'une nation et sa politique commerciale. On se rappelle qu'en 1875, M. Gambetta a été nommé député de Lille, grâce à l'écho du Nord et au Progrès du Nord. O passion républicaine, voilà de tes coups! On nommait un libre-échangiste de la veille, un libre-échangiste qui, une fois élu, a gardé encore moins de mesure, et qui devait imprimer entre autres choses dans son journal la République française, le 20 juin 1878: « Que viennent soutenir les fileteurs dans l'enquête? qu'ils sont ruinés, ou peu s'en

faut; qu'ils paient le charbon, les machines, la main-d'œuvre, le lin ou le coton, peut-être plus cher que leurs concurrents étrangers? Eh bien! si tout cela est vrai, QU'ILS LIQUIDENT! »

Si l'on persiste à inviter M. Tirard, nous demandons que l'on invite aussi M. Gambetta... et le prince de Galles! H. LEFEBVRE. Le Comice agricole de Lille, vient d'adresser la circulaire suivante, à toutes les sociétés d'agriculture de France. COMICE AGRICOLE DE LILLE Résumé des discussions et délibérations relatives aux tarifs douaniers. (Janvier, Février, Mars 1879)

Le Comice agricole de Lille, justement ému de la situation désastreuse faite à notre agriculture par les traités de 1860 et les tarifs douaniers en vigueur en France et dans les principaux pays, qui facilitent les importations étrangères sans garantir à nos exportations la réciprocité, vient de consacrer un grand nombre de ses séances à l'examen approfondi de cette situation. M. Ch. Guernonprez a présenté un rapport général et scrupuleusement suivi, résumé et commenté ce qui a été dit et écrit par les agriculteurs, les économistes, les hommes compétents.

Le travail très-volumineux et qui est basé sur les statistiques et sur des chiffres authentiques comprend: 1° L'exposé de tout ce que produit l'agriculture française; 2° L'énumération de la production dans certains pays étrangers; 3° La fixation du coût de la culture en France, et du prix de revient; 4° Le mode de culture aux Etats-Unis et le prix de revient; 5° La comparaison des importations d'avec les exportations en France.

Le résultat de la comparaison des tarifs douaniers établis en France et dans les principaux pays que si le blé est reçu en France avec un droit d'entrée de 0.60 centimes aux 100 kil., nos blés, pour entrer en Italie, doivent payer 4.30, aux Etats-Unis 2.94, en Espagne 4.32, etc., de même pour nos autres produits de la culture. M. Ch. Guernonprez démontre clairement que la conséquence est: 1° l'envahissement de nos marchés par les produits étrangers; 2° l'abaissement du prix de vente de nos produits; 3° inévitablement la ruine prochaine de la culture en France.

Examinant ensuite les voies et moyens qui ont été présentés, étudiés, discutés, pour parer à la désastreuse perspective qui se découvre aux yeux de tout homme de bon sens. M. Ch. Guernonprez passe en revue les théories des libre-échangistes, des partisans du rétablissement de l'échelle mobile, les palliatifs préconisés par M. Barrot, par M. Lecouturier, par tant d'autres écrivains, et enfin les craintes de ceux qui pensent au renchérissement des denrées; aux phrases hypothèses des chiffres et des faits et prouve, chiffres à l'appui, d'une façon péremptoire, irréfutable qu'il y a de l'intérêt des masses de la France à ce que les théories, mais par des moyens pratiques et raisonnables l'agriculture en France et que c'est l'ouvrier qui, le premier, a intérêt à ce que la culture soit non une cause de ruine pour ceux qui s'y adonnent, mais la source de cette prospérité honnête qui, à tous, apporte l'aisance, assure le bien-être.